

## **Séance du Conseil Municipal du jeudi 20 février 2023**

Étaient présents : Mesdames Marjorie DUPÉ, Florence GERMON, Nadège FILHON, Sabrina GIRAULT, Stéphanie GIRE, Marie-France DUPONT, Mélissa TOUCHARD, Christèle SENECHAUD, Nathalie REMEAU

Messieurs Alain FONTANAUD, Michel ARNAUD, Wilfried GUIGNARD, Régis LACROIX, Loïc MOREAU, Éric ROBIN, Michel LEDOS, Maxime LAMBERT

Absents excusés : Bertrand BOUCHER, Marc BALABAUD

Mme Marjorie DUPÉ a été désignée secrétaire de séance.

A 19 heures 00 minutes, au Centre Rencontre de Saint Sauveur d'Aunis, sur convocation du 14 février 2023, de Monsieur le Maire, Alain FONTANAUD, se sont réunis les conseillers à la séance du Conseil Municipal ayant pour ordre du jour :

- 1- Approbation compte rendu Conseil Municipal du 12 janvier 2023
- 2- Décisions d'intention d'aliéner reçues depuis le Conseil municipal de décembre
- 3- Convention opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
- 4- Numérisk - Plan de sauvegarde
- 5- Prime salissure pour 2 agents techniques
- 6- Recrutement d'un agent de catégorie C
- 7- Règlement intérieur pour transfert et accord Centre de gestion
- 8- Révisions du tarif de cantine Restoria
- 9- Questions diverses

### **1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 janvier 2023**

Le compte rendu de la séance du 12 janvier 2023 est adopté à l'unanimité des présents

### **2- Décisions d'intention d'aliéner reçues depuis le Conseil municipal de décembre**

Depuis le Conseil Municipal de décembre, nous avons reçu les demandes d'intention d'aliéner suivantes ; qui n'ont pas fait l'objet de l'exercice du droit de préemption :

Une maison rue Champ du Noyer ; une maison rue de Saintonge ; 3 terrains dans la zone de Beauvallons ; une maison rue de Ligoure ; une maison rue de Manque Panier ; un terrain lotissement du Petit Moulin ; une maison rue de la Concorde ; un ensemble immobilier Place de la Mairie.

### **3-Convention opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain**

Mr Le Maire présente une convention APAH. La Communauté de Communes prendra le relai, avec du personnel dédié afin de répondre à une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de cette convention avec la Communauté de Communes Aunis Atlantique.

### **4-Numérisk - Plan de sauvegarde**

Le Plan de Sauvegarde est obligatoire dans toutes les communes. Afin de minimiser les coûts, il est proposé d'adhérer via la CDC Aunis Atlantique à la réalisation de ce Plan de Sauvegarde par Numérisk (contrat CDC).

Le coût est de 6125 € sur 3 ans. Si nous n'adhérons pas il en coûte 1125 € de plus.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion au Plan de Sauvegarde Numérisk.

### **5- Prime salissure pour 2 agents techniques**

Les 2 agents du service technique, afin d'entretenir leurs tenues de travail eux-mêmes, peuvent être dotés d'une prime de salissure.

Dans la mesure où nous n'assurons pas le lavage des tenues, nous proposons la mise en place de cette prime à compter de janvier 2023.

La prime proposée est de 24 € par mois.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place de cette prime.

### **6- recrutement d'un agent de catégorie C**

Les services administratifs de la Commune connaissent un surcroît de travail, avec l'augmentation de la population.

Afin de mieux traiter les dossiers et répondre aux administrés, il convient de recruter un agent administratif de catégorie C.

Des fiches de poste ont été réalisées afin de répartir le travail et mieux répondre aux demandes.

Nous allons donc dès maintenant passer une annonce pour lancer ce recrutement d'un agent à temps complet.

Il sera en charge notamment de l'accueil téléphonique, de l'état civil, de tâches de comptabilité, des élections, du CCAS ....

Le Conseil accepte avec 16 voix pour et une abstention ce recrutement.

### **7-Règlement intérieur pour transfert et accord Centre de gestion**

Afin de se mettre en conformité avec les différents documents que nous devons avoir au sein de la collectivité, il convient d'élaborer un règlement intérieur à destination du personnel communal.

Un règlement intérieur est proposé au Conseil Municipal afin de pouvoir le soumettre à la commission du Centre de gestion qui examine ces documents ;

Après concertation, le Conseil Municipal demande à la commission du personnel de revoir peut-être certains points. La commission se réunira et émettra les modifications nécessaires avant l'envoi du document au Centre de gestion.

Le Centre de gestion, suite à sa commission émettra peut-être lui aussi des observations, et c'est après que le Conseil municipal validera ce règlement intérieur.

### **8- Révision du tarif de cantine Restoria**

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'autorisation à donner à notre prestataire de Cantine Restoria de pouvoir réviser son tarif trimestriellement.

Devant les fluctuations permanentes du coût des matières premières, et afin de ne pas mettre notre

prestataire en difficulté, il semble important d'accepter cette révision trimestrielle, qui permet également de « lisser » l'augmentation pour éviter qu'elle soit trop importante ensuite. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la possibilité d'une révision trimestrielle. Pour l'instant nous ne prévoyons pas d'augmentation du tarif de la cantine répercutée sur les familles ; mais dès que ce sera le cas elles seront prévenues en amont.

### **9-Questions diverses**

-Mr Le Maire informe que les travaux des sanitaires de l'école ont débuté et que des sanitaires provisoires ont été installés. Les travaux dureront de 4 à 6 mois

- des arbres seront mis en place dans la cour de l'école.

Régis Lacroix énumèrent les variétés choisies : chêne vert, arbre de judée, micocoulier, chêne serris, tilleul.

5 lilas des indes seront également mis en place dans la rue de Ligoure.

-des panneaux et des marquages seront bientôt en place dans les rues afin de faire respecter les différentes mesures prises récemment.

-le dossier pour le local des aînés avance, l'architecte travaille dessus.

-un chiffrage est en cours pour les vestiaires et douche du personnel technique.

-Marjorie Dupé fait un point sur les écoles et les prévisions concernant la carte scolaire.

-Mr Le Maire évoque une parcelle polluée au plomb sur la Commune.

-une étude est en cours sur la Butte des Moindreux pour du photovoltaïque.

-Nadège Filhon évoque l'association des p'tits loups et le fait qu'elle souhaite rencontrer la commission enfance.

L'ordre du étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Marjorie DUPÉ

2023-02-01	Convention opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain
2023-02-02	Adhésion au plan de sauvegarde Numérisk
2023-02-03	Prime salissure pour les 2 agents des services techniques
2023-02-04	Recrutement d'un agent de catégorie C
2023-02-05	Règlement intérieur pour transfert et accord Centre de gestion
2023-02-06	Révision du tarif de cantine restoria

Alain FONTANAUD	Maire	
Marjorie DUPE	1 <sup>ère</sup> adjointe	
Michel ARNAUD	2 <sup>ème</sup> adjoint	
Florence GERMON	3 <sup>ème</sup> adjointe	
Éric ROBIN	4 <sup>ème</sup> adjoint	
Mélissa TOUCHARD	Conseillère Municipale	
Christelle SENECHAUD	Conseillère Municipale	
Nadège FILHON	Conseillère Municipale	
Nathalie REMEAU	Conseillère Municipale	
Sabrina GIRAULT	Conseillère Municipale	
Marie-France DUPONT	Conseillère Municipale	
Stéphanie GIRE	Conseillère Municipale	
Michel LEDOS	Conseiller Municipal	
Wilfried GUIGNARD	Conseiller Municipal	
Maxime LAMBERT	Conseiller Municipal	
Régis LACROIX	Conseiller Municipal	
Loïc MOREAU	Conseiller Municipal	
Marc BALABAUD	Conseiller Municipal	
Bertrand BOUCHER	Conseiller Municipal	